

*Privilège—M<sup>me</sup> Copps*

A ce moment, je n'avais vraiment pas l'intention de soulever cette question à la Chambre parce que j'ai pensé à la source de ces propos et je me suis dit qu'il ne valait pas la peine d'en parler.

**M. Shields:** Sans blague!

**Mme Copps:** Cependant, par la suite, le même ministre est allé à la Chambre de commerce de Saint-Jean, à Terre-Neuve, et a répété les mêmes observations pleines d'ignorance . . .

**M. Thacker:** Cessez donc de pleurnicher!

**Mme Copps:** . . . à mon propos et au sujet d'une religieuse catholique et des femmes canadiennes en général. Il a, en particulier, fait des remarques extrêmement désobligeantes sur la lutte contre la pornographie. Il a dit . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. le Président:** Aujourd'hui, le député de Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe (M. Tobin) a interrogé le premier ministre (M. Mulroney) au sujet de ce que le ministre des Transports (M. Crosbie) aurait dit et de ce qu'il aurait répondu.

Si cette question de privilège m'embarrasse, c'est qu'au moins jusqu'à maintenant, la députée de Hamilton-Est (M<sup>me</sup> Copps) s'est reportée à des propos que le ministre des Transports aurait tenus à l'extérieur de la Chambre et qui, quoi qu'on puisse en penser, ne constituent pas matière à une question de privilège. Peut-être la députée de Hamilton-Est pourrait-elle se reporter à des propos tenus à la Chambre; dans ce cas, je serais prêt à les entendre et à statuer à leur égard.

● (1510)

Je prie la députée de Hamilton Mountain (M<sup>me</sup> Dewar) de tenir compte des difficultés que la présidence éprouve du point de vue de la procédure. Le député de York-Sud—Weston (M. Nunziata) invoque-t-il le Règlement?

**M. Nunziata:** Il y a quelques instants, monsieur le Président, le député de Lethbridge (M. Thacker) a dit, en s'adressant à la députée de Hamilton-Est (M. Copps), de sortir de sa cuisine ou d'y rentrer.

**Des voix:** Il n'a pas dit cela!

**M. Nunziata:** Que si!

**Des voix:** Asseyez-vous!

**M. Nunziata:** Cessez de mentir!

**Mme Copps:** Il m'a dit de rentrer dans ma cuisine.

**M. Shields:** Il a dit de sortir de la cuisine si vous ne pouvez pas supporter la chaleur.

**M. le Président:** Si tous les députés à qui la présidence n'a pas donné la parole résistaient au désir de participer à ce débat, peut-être pourrions-nous mettre de l'ordre dans tout cela, ce qui me permettrait peut-être de trancher la question à la satisfaction de tous.

Le député de York-Sud—Weston invoque le Règlement. A quel propos exactement l'invoque-t-il?

**M. John Nunziata (York-Sud—Weston):** Il y a quelques instants à peine, monsieur le Président—et je vous prie de consulter la liasse pour vérifier ce que nous avons entendu de ce côté-ci de la Chambre—le député de Lethbridge (M. Thacker) a dit à la députée de Hamilton-Est (M<sup>me</sup> Copps) de rentrer dans sa cuisine . . .

**Des voix:** Non!

**M. Nunziata:** . . . puis il s'est débiné. Je vous prie de consulter la liasse pour vérifier qu'il a bien dit cela.

**M. le Président:** Peut-être le député l'a-t-il dit, peut-être ne l'a-t-il pas dit. Je vais certainement vérifier la liasse pour voir s'il a tenu un langage antiparlementaire. Entre temps, comme je suis prêt à entendre les observations de la députée de Hamilton-Est, je lui donne de nouveau la parole.

**Mme Copps:** Monsieur le Président, je m'en remets aux lumières de la présidence, car je ne voudrais pas m'éterniser sur ce point. J'arrive à encaisser sans trop de mal les insultes que le ministre des Transports lance à tout bout de champ; non seulement je sais les encaisser, mais il m'arrive à l'occasion d'en lancer moi-même.

**M. Crosbie:** Cessez donc de geindre!

**Mme Copps:** Cependant, quand le ministre des Transports, qui représente le gouvernement du Canada fait une tournée de conférences d'un océan à l'autre et tient des propos ignorants qui insultent . . .

**M. Clark (Yellowhead):** Comment pourrait-il, ce faisant, porter atteinte au privilège de la députée?

**Mme Copps:** . . . les femmes canadiennes, je pense qu'il devrait y avoir des recours au Parlement.

**M. le Président:** Je comprends la députée. La présidence est évidemment liée par les questions de procédure. Je dois lui dire qu'il y a des moyens de demander au gouvernement de répondre à ce genre de chose. Le député de Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe (M. Tobin) s'est servi à cet égard de la période des questions. Il y a peut-être d'autres moyens inédits.